



LICENCE EN DROIT – 2^{ème} année

EXAMEN D'HISTOIRE et DROIT des RELIGIONS

Année universitaire 2016-2017 – 1^{ère} session du premier semestre

Cours de M. le professeur Nicolas LEROY

Durée de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes

Aucun document autorisé

Répondez à chacune des questions suivantes (30 lignes maximum par réponse) :

1. Le chiisme
2. Le voile islamique en France
3. La religion aux Etats-Unis



Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

Année Universitaire 2016 / 2017

Session 1 2

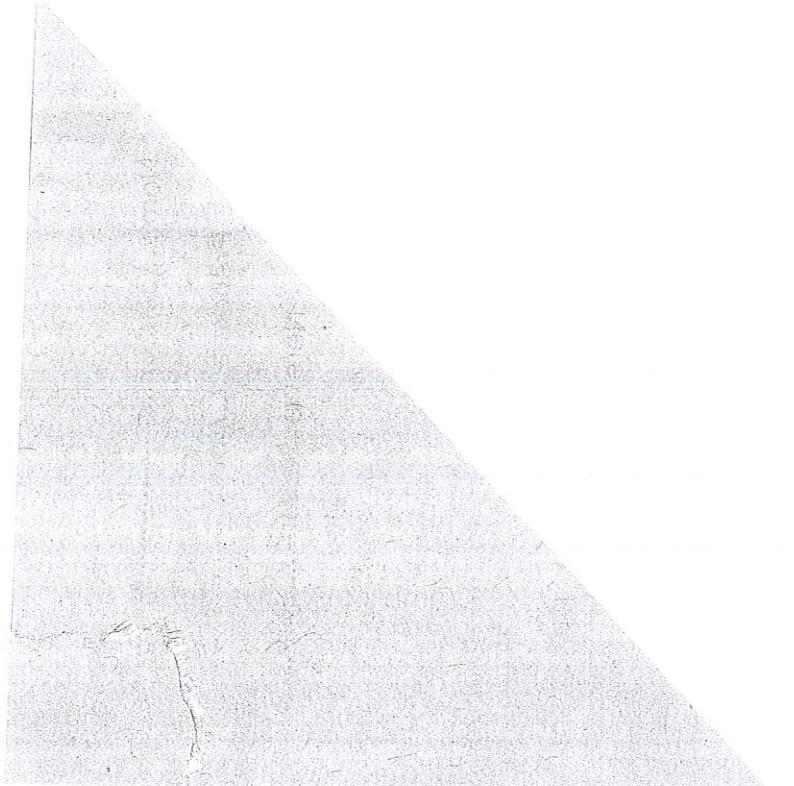
Diplôme : Licencie... 2... droit.....

Code matière :

Intitulé matière : Histoire et droit des...
...religions.....

NOTE : 15,120

Il est interdit de signer à la fin de la composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.



L'étudiant inscrit très lisiblement ses nom(s) et prénom(s)
puis cache le volet à rabattre.

1 - 5

2 - 7

3 , 3

1 - Le chiisme

Le chiisme est une des branches de l'islam. L'autre branche de la religion islamique est le sunnisme. 95% des musulmans sont chiites. Le terme chiisme vient de l'arabe "shia'at Ali", c'est-à-dire les partisans d'Ali. Ali était le gendre de Mahomet et fut le quatrième calife. Les deux fils d'Ali, Hassan et Hussein ont été tués. Hussein a été tué à Kerbala, cette ville est alors devenue une ville sainte des chiites. Chaque année en commémoration de sa mort, une dizaine de jours sont priés chez les chiites pour se remettre.

chez les chiites, les servants de la religion sont des mollahs. Parmi eux, il y a ceux qui sont les plus servants qui sont les ayatollahs.

Ayatollah Komeini est un des chiites qui a révélé à pratiquer la révolution islamique en Iran en 1979 et à faire partir le Shah d'Iran. Aujourd'hui le président iranien est élu par les citoyens, mais il ne peut rien faire sans l'autorisation du guide suprême. Les candidats à l'élection de la Réidence sont approuvés ou pas, par un collège de mollahs.

~~Il existe quatre écoles chiites.~~

2 - Le voile islamique en France

Le voile est une problématique contemporaine de la laïcité en France. En effet depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, présentée par Aristide Briand, l'état français opère une laïcité qui implique la neutralité de l'Etat face aux religions. L'administration n'a pas l'espace de réglementation distinctif. Dans le Coran, il y a trois références au voiles : dans la sourate 24, un voile pour couvrir les ornements, dans la sourate 34, le hijab, c'est-à-dire un rideau entre la femme du prophète et ses invités, et dans une autre sourate, le jilbab, c'est un voile pour distinguer les femmes de bonne condition des autres. Le port du voile dans la Révolution est à recontester à la fin du XVIII^e siècle. Au XXI^e siècle en France, le voile est une manifestation de la personne qui le porte de son appartenance à l'islam. Au siècle précédent, les dirigeants tunisiens (Ali Bourguiba) et turcs (Mustapha Kemal) avaient tenté d'interdire le voile pour qu'il n'y ait pas de différence vestimentaire entre l'homme et la femme. Il existe quelques sortes de voile : la burqa qui cache entièrement le visage et tout le corps, le niqab qui cache tout le corps et le visage de la femme sauf le yeux, un voile qui cache tout le corps de la femme de sorte à masquer ses formes mais le visage est découvert et les cheveux sont recouverts, et un voile plus léger qui cache plus ou moins les cheveux de la femme. En France, le voile a pesé des poids lourds pour l'accès à la nationalité française. Des juges ont considéré que une femme portant la burqa exerçait sa religion de manière radical et en désaccord avec les principes français. La question est de savoir s'il faut protéger la femme qui décide de porter le voile contre elle-même. Le législateur français a considéré que oui avec la loi du 20.03 sur l'interdiction de la dissimulation.

de visage dans l'espace public. Cette loi a été appelée à tort dans les médias "loi anti-burqa". Cette loi visait toute la dissimulation du visage : casque de moto, masques, masques de circonstance, exceptionnellement. Mais le législateur a été pointé d'une certaine hypocrisie avec cette loi. En France, dans les écoles catholiques, le voile est interdit dans les écoles primaires, collèges et lycées. Mais il est autorisé à l'université pour les étudiants et non pour le personnel.

3 - La Religion aux Etats-Unis :

Les pères fondateurs des Etats-Unis ont été influencés par des européens qui sont arrivés en Amérique par le Mayflower. Ils étaient de protestants qui fuyaient l'Angleterre.

Aux Etats-Unis, des références à la religion sont présentes dans plusieurs domaines. Lors de son investiture, le Président des Etats-Unis jure sur la Bible. Sur les billets de banque, la mention "In God we trust" est inscrite au-dessus de la représentation de l'ancien président George Washington. Il n'est pas précisé en quel dieu on croit.

Aux Etats-Unis, beaucoup de religions sont présentes du fait de la multitude de peuples ayant migrés aux Etats-Unis.

Après leurs allocutions ou discours, les Présidents américains finissent souvent par la phrase "God bless America", c'est à dire que Dieu bénisse l'Amérique.